

tance de nos prises dans nos eaux intérieures et de favoriser le bien-être économique des provinces des Prairies.

Que faisons-nous d'autre au Canada? Nous détruisons nos lacs en Ontario et au Québec avec des pluies acides, en permettant aux industries de détruire notre environnement actuel, l'habitat dont nos poissons ont besoin pour vivre et se multiplier.

Le littoral de l'Atlantique offre d'immenses possibilités. Mon collègue, le député de York-Sunbury (M. Howie), a rappelé le nouveau programme que le gouvernement conservateur avait mis en œuvre pour améliorer la flotte des pêcheurs des provinces de l'Atlantique. Je suis d'accord avec lui. C'est un excellent programme. Il est requis et nécessaire. Cependant, je mets en garde ceux qui pensent que nous pourrions, sans une planification préalable, nous mettre immédiatement en frais de doter l'industrie d'une nouvelle flotte sur la côte est de notre pays.

Nous avons maintenant sur la côte ouest, en Colombie-Britannique, une flotte de pêche qui est quatre ou cinq fois plus considérable que ne le justifie la quantité de poisson disponible. Cela ne fait qu'éparpiller le revenu à tirer de cette source. Dans le cas de cette année, où nous avons connu un rendement inférieur pour chacune des cinq espèces de saumon, bon nombre de pêcheurs, qui avaient répondu aux attentes que le ministre, le public et, je suppose, le ministère avaient formées pour l'Ouest, vont être acculés à la faillite. La même chose se produit sur la côte est. Je préviens le ministre qu'avant de vouloir doter cette côte d'une nouvelle flotte considérable, il ferait mieux de déposer à la Chambre un plan d'expansion de la flotte qui montre de quel genre de bateaux nous avons besoin pour répondre aux demandes croissantes de poisson de meilleure qualité sur les marchés mondiaux.

J'ai assisté aux réunions du Conseil canadien des pêcheries qui se tenaient la semaine dernière à Montréal. Les Canadiens ne réussiront à se tailler une place sur les marchés mondiaux du saumon, de morue et des autres poissons de fond que s'ils s'efforcent d'offrir du poisson de bonne qualité. Pendant trop longtemps les Canadiens ont pu vendre leur produit à des consommateurs peut-être peu avertis. Il nous faut maintenant écouler nos produits sur les marchés européens, scandinaves et autres dont les consommateurs ont l'habitude du poisson et savent reconnaître les produits de qualité.

Le Conseil des pêches du Canada a reconnu qu'il lui incombe de mettre au point de meilleures méthodes de mise en conserve, de transformation et d'expédition du produit qu'il espère vendre sur les marchés internationaux. Cela demandera une planification très attentive depuis le stade de la prise en mer jusqu'à celui de l'expédition en passant par celui de la transformation de nos produits jusqu'à leur mise en vente sur les marchés internationaux.

Le défi posé au gouvernement, à la Chambre et à l'industrie de la pêche est très clair. Nous devons protéger l'environnement dans lequel croissent ces ressources. Nous devons mettre au point de meilleures techniques de pêches, de mise en conserve et de commercialisation. C'est là un rude défi pour le Canada car d'autres pays nous font concurrence sur les mêmes marchés.

Pour conclure, je dirai que ce type de défi peut être partagé par pratiquement chaque ministère. C'est là assurément le genre de défi dont tous les Canadiens ont besoin. En attendant,

L'Adresse—M. Johnston

les Canadiens vont assister au Québec à un scrutin portant sur la souveraineté-association, le séparatisme, le renouvellement de la Confédération ou une nouvelle fédération. C'est le genre de défi dont nous avons tous besoin.

En tant que député de la circonscription la plus éloignée du Québec où doit se dérouler le référendum le 20 mai prochain, je tiens à dire au nom des électeurs que je représente que nous nous faisons tous du souci à propos du Canada. Il y a des choses que nous voudrions tous voir se réaliser. Nous voudrions voir se développer un sentiment de fierté nationale, un consensus national et une détermination nationale. Les habitants de Nanaimo-Alberni invitent instamment les différents paliers de gouvernement et la population en général à faire face au défi que constitue le réaménagement du Canada en un pays dont nous puissions tous être fiers, un Canada, et c'est là un des secteurs qui m'intéressent particulièrement, qui posséderait une marine marchande et dont les ressortissants pourraient voyager à travers le monde sur des navires arborant leur propre pavillon et transportant des produits canadiens.

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, permettez-moi tout d'abord, ainsi que d'autres députés l'ont déjà fait, de vous féliciter de votre nomination à ce poste très important et par votre entremise de transmettre mes félicitations à M^{me} le Président . . .

[Français]

. . . et je suis très fier, comme tout Québécois, du rôle qu'elle va jouer à la Chambre des communes.

Ce soir, monsieur l'Orateur, c'est en ma qualité de nouveau président du Conseil du Trésor que je prends part au débat afin d'apporter des précisions sur certains thèmes importants du discours du trône, et faire connaître certains de mes propres objectifs, intérêts, convictions et priorités.

[Traduction]

M. Taylor: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il me semble que, d'après le rituel établi, le prochain orateur devrait être un député progressiste-conservateur, et mon honorable ami était déjà debout. Nous avons convenu de cet ordre il y a quelques jours, et nous l'avons suivi depuis.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Je respecte l'intervention du député. Il sait probablement que la présidence est mise au courant, de temps à autre et par divers moyens, des noms des députés que ont tenté d'attirer son attention. La présidence n'a certes pas l'habitude de tenir une liste officielle, mais je m'efforce d'accorder la parole aux députés d'une façon qui convienne à tous les députés de la Chambre. Quoi qu'il en soit, je n'ai vu aucun député se lever à ma gauche cette fois-ci. J'ai pu me tromper; je n'en suis pas certain. Mais même si je l'ai fait, il se trouve que le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) a attiré l'attention de la présidence et que je lui ai accordé la parole; il a donc la parole. Je vais y repenser et je vais voir si l'un des députés à ma gauche a été oublié. Si c'est le cas, la situation sera corrigée.

M. Johnston: Merci, monsieur l'Orateur. Je promets d'être bref, afin que le député ait amplement le temps de prendre la parole ce soir.

● (2110)

[Français]

Pour résumer, je dirai que dans la partie du discours du trône qui traite de la mise en valeur de notre potentiel économique, on peut lire la déclaration suivante: